RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



GROUPES INTERPARLEMENTAIRES D'AMITIÉ ET GROUPES D'INFORMATION INTERNATIONALE

Entretien de Mme Bariza Khiari, VICE-PRÉSIDENTE DU SÉNAT EN CHARGE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES, AVEC MME MALU DREYER, MINISTRE-PRÉSIDENTE DU LAND DE RHÉNANIE-PALATINAT

4 février 2014

Mme Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat des en charge activités internationales, représentant le Président du Sénat, a reçu, mardi 4 février, Mme Malu Dreyer, Ministre-présidente du de Rhénanie-Palatinat, accompagnée de Mme Margit Conrad, ministre chargée des Affaires fédérales et européennes du Land de Rhénanie-Palatinat et vice-présidente du groupe d'amitié Allemagne-France du Bundesrat.

Mme Claudine Lepage, vice-présidente du groupe d'amitié France-Allemagne, et Mme Corinne Bouchoux, secrétaire, ont également participé à cet entretien.



Mme Bariza Khiari et Mme Malu Dreyer

Les échanges ont porté sur plusieurs sujets: la politique énergétique, l' « exception culturelle », la coopération franco-allemande et l'enseignement de l'allemand et du français en France et en Allemagne, ainsi que la mise en place du nouveau Gouvernement de « Grande coalition » au niveau fédéral...

Plusieurs pistes ont ensuite été envisagées pour intensifier la coopération entre le *Bundesrat* et le Sénat.

Le Land de Rhénanie-Palatinat (Rheinland-Pfalz)

Nombre d'habitants : 4 millions, soit 5 % de la population fédérale.

Capitale du Land : Mayence.

Ministre-présidente : Mme Malu Dreyer, depuis le 16 janvier 2013, à la tête d'une coalition SPD-Verts.

Parlement de la Rhénanie-Palatinat : 101 députés élus pour 5 ans, divisés en trois groupes parlementaires (42 députés SPD, 41 CDU et 18 Verts).

Président : M. Joachim Mertes (SPD)

PIB: 110 milliards d'euros, soit 4,5 % du PIB allemand, ce qui place le Land en sixième position.

PIB par habitant: 27 500 euros.

L'économie du Land se caractérise par une base industrielle forte et dynamique, correspondant à 28,5 % du PIB (contre 26 % au niveau fédéral). La chimie constitue le premier secteur d'activité, concentrant 16 % des emplois du Land, et le secteur de l'automobile est aussi important en Rhénanie-Palatinat.

La **viticulture** participe grandement à l'économie de la région puisque la Rhénanie-Palatinat comprend 65 % des vignobles allemands et réalise 90 % des exportations de vin allemand.

En outre, la deuxième chaîne publique de télévision allemande (ZDF) a son siège à Mayence.

Le taux de croissance de la région est positif et supérieur à la moyenne fédérale, à 3,3 % contre 3 % en 2011. Le taux de chômage est le plus faible après celui de Bavière et du Bade-Wurtemberg avec un taux à 5,5 % en juillet 2013.



<u>Source</u> : Ambassade de la République fédérale d'Allemagne en France

I. La transition énergétique au cœur de la politique menée par la coalition SPD-Verts en Rhénanie-Palatinat

Faisant observer la situation économique favorable du Land de Rhénanie-Palatinat, qui connaît aujourd'hui un regain de compétitivité, Mme Malu Dreyer a souligné que la **coalition SPD-Verts** en Rhénanie-Palatinat, mise en place en 2011, fonctionne de manière **très harmonieuse**.

La transition énergétique et le développement des énergies renouvelables est un des projets prioritaires de la coalition SPD-Verts en Rhénanie-Palatinat. Ce thème figure également à l'ordre du jour d'un prochain sommet de la « Grande Région ».



Vue de Mayence

En effet, en sa qualité de Ministre-Présidente du Land de Rhénanie-Palatinat, Mme Malu Dreyer est également membre du sommet des exécutifs de la « Grande Région Saar – Lor – Lux – Rhénanie-Palatinat - Wallonie – Communauté française et germanophone de Belgique », située entre Rhin, Moselle, Sarre et Meuse, et qui a une superficie totale de 65 401 km².



Carte de la Grande Région

À cet égard, Mme Malu Dreyer s'est félicitée des bonnes relations entre la France et l'Allemagne au sein de la « Grande Région ». II. La mise en place du nouveau Gouvernement fédéral de « Grande coalition » (« Große Koalition »)

Au cours de l'entretien a été évoquée également la mise en place du nouveau Gouvernement de « Grande coalition » en Allemagne, résultant des élections législatives allemandes du 22 septembre dernier et des négociations menées ensuite par Mme Angela Merkel, dont le parti – la CDU/CSU – était arrivé en première position avec 41,5 % des voix, mais avec seulement 311 sièges, pour une majorité absolue de 316.

Mme Malu Dreyer a fait valoir que, dans l'accord de coalition établi le 27 novembre 2013 et approuvé, le 14 décembre, par 75 % des militants du SPD, figurait une mesure très importante : l'introduction progressive en Allemagne d'un salaire minimum.

Soulignant les nombreux efforts consentis par les Allemands ces dernières années, en raison des réformes économiques qui ont été menées en Allemagne, Mme Bariza Khiari a indiqué qu'il était juste d'instaurer désormais cette mesure renforçant les droits sociaux.



Signature du Livre d'Or de la Présidence par Mme Malu Dreyer

III. L'« exception culturelle », une préoccupation commune à l'Allemagne et à la France

Mme Malu Dreyer s'est félicitée des positions concordantes de la France et de l'Allemagne sur le principe de l' « exception culturelle ».

Le *Bundesrat* avait en effet souhaité que les questions culturelles ne fassent pas partie des négociations de libre-échange et qu'elles relèvent de la souveraineté nationale. Cette position a pu être confortée grâce à la politique menée par la France dans ce domaine.

Mme Bariza Khiari s'est réjouie de la convergence, désormais, des positions française et allemande sur l' « exception culturelle » : en effet, les questions culturelles ne sauraient s'inscrire dans un traité commercial.



Mmes Corinne Bouchoux, Claudine Lepage, Bariza Khiari, Malu Dreyer et Margit Conrad

IV. L'importance de l'apprentissage des langues dans les relations franco-allemandes

Mme Claudine Lepage a regretté la régression de l'apprentissage de l'allemand en France. Si la relation franco-allemande est aujourd'hui incontestée, l'enseignement de la langue du partenaire ne doit pas être négligé.

Mme Malu Dreyer a indiqué que le problème se pose également en Allemagne, précisant qu'en Rhénanie-Palatinat, des programmes d'enseignement du français sont mis en place dès l'école maternelle ainsi qu'à l'école primaire. Par ailleurs. Rhénanie-Palatinat universités de entretiennent des partenariats étroits avec des universités françaises.

Diverses mesures ont également été prises dans la région du Rhin supérieur, telle la reconnaissance mutuelle des diplômes et la mise en place de cursus se déroulant à la fois en France et en Allemagne.

À cet égard, Mme Malu Dreyer a fait valoir qu'il serait très regrettable que la barrière linguistique soit un obstacle à de telles initiatives.

V. L'intensification de la coopération entre le Bundesrat et le Sénat

Lors de la célébration du 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée à Berlin, le 22 janvier 2013, les Présidents du Sénat et du *Bundesrat* se sont engagés à se rencontrer régulièrement et à intensifier, par des actions concrètes, les relations entre le Sénat et le *Bundesrat*. Cet entretien a été l'occasion d'envisager deux pistes en ce sens.

D'une part, des **échanges entre sénateurs et membres du** *Bundesrat* pourraient être mis en place, à l'image des échanges déjà existants entre députés et membres du *Bundestag*. Par ailleurs, les contacts entre sénateurs et membres du *Bundesrat* qui sont membres des commissions des affaires européennes des deux assemblées pourraient être plus étroits.

D'autre part, il pourrait être envisagé, lors des rencontres entre les groupes d'amitié France-Allemagne du *Bundesrat* et du Sénat, d'élaborer **un rapport commun** sur un sujet d'actualité intéressant à la fois l'Allemagne et la France.



Une étroite coopération entre le Bundesrat et le Sénat

En effet, si les rencontres annuelles entre les deux groupes d'amitié ont connu une évolution très positive et sont aujourd'hui l'occasion, pour les sénateurs et membres du Bundesrat, de discuter, en toute franchise, de sujets d'actualité marquant parfois des divergences entre la France et l'Allemagne, comme dans le domaine du nucléaire, la rédaction d'un rapport commun aux deux assemblées marquerait la spécificité de la relation francoallemande et s'inscrirait dans les actions concrètes en faveur de l'intensification de la coopération entre le Bundesrat et le Sénat, que les deux présidents appelaient de leurs vœux le 22 janvier 2013.

Composition de la délégation française



Mme Claudine LEPAGE
Vice-présidente du groupe d'amitié
Sénatrice représentant les Français
établis hors de France (SOC)



Mme Bariza KHIARI Vice-présidente du Sénat Sénatrice de Paris (SOC)



Mme Corinne BOUCHOUX Secrétaire du groupe d'amitié Sénatrice de Maine-et-Loire (ECOLO)

Membres du groupe d'amitié France-Allemagne : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami 604.html